



*association genevoise des bibliothécaires et professionnels
diplômés en information documentaire*

Case postale 3494 - 1211 Genève 3 - www.agbd.ch

Procès verbal de la rencontre avec le magistrat Sami Kanaan le 19 octobre 2012

Département de la Culture et du Sport / Ville de Genève

Direction : 11:00 – 12:00

Présents : Sami Kanaan (Magistrat), Jean-Philippe Accart (président AGBD), Marc Le Hénanf (trésorier AGBD), Sandra Levai (comité AGBD)

Contexte : Suite aux divers articles parus dans la presse régionale à propos de la nomination de Mme Véronique Pürro à la direction des bibliothèques municipales de la Ville de Genève, et à plusieurs interpellations de membres de l'AGBD, la majorité du Comité a opté pour une lettre ouverte au Conseiller administratif, M. Sami Kanaan, le 5 octobre dernier.

Voici ce message :

Cher Monsieur Kanaan,

Le Comité de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD) est sensible à la nomination de Mme Véronique Pürro à la tête des Bibliothèques municipales de Genève ainsi qu'à la publication de l'article de la Tribune de Genève du 4 octobre dernier.

Le Comité a pris acte de cette décision et une majorité de ses membres fait part de son étonnement de nommer une personne non professionnelle pour diriger 80 bibliothécaires et donner une vision d'avenir aux BM de Genève.

L'AGBD défend le métier de bibliothécaires depuis plus de 40 ans à Genève, et avec plus de 300 membres actifs présents dans les institutions genevoises se doit d'émettre aujourd'hui une réserve sur ce choix, qui va à l'encontre des intérêts des professionnels de l'information documentaire et qui est difficile à comprendre.

La nomination de Mme Pürro soulève de nombreuses questions sur l'avenir des bibliothèques et de notre profession à Genève. Le Comité de l'AGBD prendra prochainement position sur ce sujet et la fera connaître à ses membres ainsi qu'à vous-même, magistrat en charge des Bibliothèques municipales de Genève.

Avec mes meilleures salutations,

Jean-Philippe Accart

Président de l'AGBD <http://www.agbd.ch> - <https://www.facebook.com/#!/agbd.ge>

M Sami Kanaan a répondu rapidement à cette missive le 7 octobre 2012, ce qui augurait déjà d'une volonté de dialogue et une attention à nos préoccupations.

Voici ce message :

Cher Monsieur

Je prends note de votre message et de vos préoccupations. Je vous suggère une rencontre entre une délégation de l'AGBD et moi-même, afin que je puisse évoquer de vive voix les différentes étapes et circonstances qui ont conduit à cette nomination, notamment le fait qu'il n'y ait pas eu de candidatures "métier" avec toutes les compétences requises, aussi sur le plan managérial et sur celui de la connaissance du réseau dans lequel s'insèrent les Bibliothèques municipales.

Vous pourrez ainsi effectuer une prise de position en connaissance de cause car ce processus de nomination, qui dure depuis près de 3 ans avec 3 appels publics successifs dans un éventail très large de médias et de canaux de diffusion, suscite, en effet, un certain nombre de questions intéressantes.

Si vous donnez suite à ma proposition, je vous saurais gré de prendre contact avec Monsieur Blaise Mertenat, mon assistant, qui nous lit en copie, afin de convenir d'une date.

Avec mes salutations les meilleures

Sami Kanaan

Monsieur Sami Kanaan nous reçoit donc vendredi 19 octobre, et nous présente l'historique complexe et long de cette nomination, qui débuta au printemps 2010, bien avant son arrivée (juin 2011).

Il nous fait part de son étonnement quant au peu de dossiers reçus dans un premier temps, puis en élargissant le bassin avec une deuxième offre, d'avoir reçu beaucoup de dossiers étrangers (France principalement). Il n'est pas satisfait de la procédure de recrutement qui a été beaucoup trop longue et démotivante pour certains candidats (ce qui est d'ailleurs appuyé par nous-mêmes), et donc logiquement aussi mal vécue par le personnel des BM. Cependant, il pense aussi qu'il y a peut-être un problème de formation ainsi qu'une organisation fonctionnelle très transversale dans les BM, qui ne permet pas forcément de dégager des compétences pour une direction car il n'y a pas de « middle management ». Il pose la problématique de la filière.

Nous lui répondons que des filières cohabitent, qu'elles ont évolué et nous lui présentons l'existant, ainsi qu'un historique :

- Bachelor et Master à la HEG-Genève (master relativement récent pour avoir un candidat avec de l'expérience)
- CAS et Master des Universités de Berne / Lausanne
- CESID (n'existe plus, mais des professionnels avec expérience sont présents dans les bibliothèques genevoises)

Cette conclusion et le résultat des recherches lui ont permis d'identifier les qualités nécessaires pour gérer un service de cette taille (180 personnes), et n'ayant pas trouvé le profil métier adéquat, combinant à la fois les compétences « métier », relationnelles, de management et de connaissance du réseau, et après 3 appels publics successifs, il a sollicité Mme Véronique Pürro, qui gère un service d'une taille similaire et décentralisé (sur plusieurs

sites), axé sur une relation de proximité. Il a eu l'occasion de travailler 5 ans avec elle (elle se trouvait alors sous sa responsabilité hiérarchique) et il la connaît pour son engagement orienté vers la population et sa connaissance des quartiers et des nombreux partenaires du réseau (milieux scolaires, parascolaires, maisons de quartier, associations, etc.) qui pourraient être un atout pour envisager une synergie plus grande entre ces différents acteurs de la ville. Evidemment, ceci vient en plus des missions premières des BM.

M. Kanaan rappelle que les BM sont un pilier essentiel de la politique culturelle de la Ville de Genève, au sens premier d'une politique publique, donc de service public, et que les BM sont plus spécifiquement au cœur de la politique du soutien au livre et à la lecture, ensemble avec d'autres actions comme le soutien aux auteurs, aux éditeurs et aux libraires, par exemple.

Par ailleurs, il dispose d'une vision et d'un état des lieux des enjeux, ainsi que de propositions circonstanciées, sur l'avenir des BM, qui constitue une base reconnue pour le travail des prochaines années. Ce travail a été établi avec une forte participation du personnel des BM.

M. Kanaan est cependant attentif à nos remarques :

- Depuis 1932, il n'y a eu que des professionnels de la branche bibliothèques et information documentaire à la tête des BM.
- Les connaissances en information documentaire sont primordiales pour ce genre de poste, elles permettent de proposer une vision d'avenir. Mme Pürro pourra-t-elle proposer cette vision ?
- La mobilité interne est une source de motivation importante.
- La déclinaison métier et la sémantique professionnelle sont des valeurs de cohésion pour les équipes.
- Un langage commun permet la compréhension des projets.
- L'inadéquation entre l'appel d'offres et les filières de formation actuelles.
- Les problèmes possibles, dans l'avenir, liés à une telle nomination.
- La préférence pour une direction métier assistée d'un administratif, plutôt que l'inverse.

Les représentants du Comité AGBD souhaitent aussi attirer l'attention de M. Kanaan sur un risque de rejet de la part des bibliothécaires par rapport à cette nomination. Bien que les circonstances aient été très différentes, il est rappelé que la situation récente des bibliothèques de l'Université de Genève a créé confusion, démissions et a bloqué le fonctionnement des bibliothèques au détriment des utilisateurs.

En conclusion, M. Kanaan nous propose de rencontrer Mme Véronique Pürro. Nous lui indiquons que nous resterons attentifs à la gouvernance des BM. Toutefois, nous restons ouverts à une rencontre avec Mme Véronique Pürro, et attendons qu'elle nous contacte soit à son entrée en fonction, soit même avant. Le Comité AGBD remercie M. Kanaan pour son accueil et l'attention portée à nos préoccupations. Sa connaissance approfondie du dossier BM, son écoute nous permettent d'augurer un dialogue constructif sur cette question sensible.

